



Direction des Affaires juridiques  
&  
des Archives

## **Arrêté électoral particulier n°2023-11-17-14**

**Recevabilité de la liste de candidat(e)s**

**relatif aux élections en date du 28 novembre au 30 novembre 2023**

**ENSI Poitiers**

**Université de Poitiers**

**La Présidente de l'Université de Poitiers**

- VU le Code de l'éducation, notamment les articles L.712-2, L.713-1 à L.713-9, L. 719-1 et L. 719-2 ainsi que les articles D.719-1 à D. 719-47 ;
- VU le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- VU le décret n°2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État ;
- VU l'ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives ;
- VU les délibérations et recommandations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) relatives au vote électronique, en particulier la délibération CNIL n° 2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via internet et son rectificatif ;
- VU l'arrêté en date du 18 novembre 2020 de la Rectrice de la Région académique Nouvelle Aquitaine, de l'académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, relatif à la composition de la Commission de contrôle des opérations électorales ;
- VU la délibération n° 30-11-2020 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 30 novembre 2020, portant élection de Madame Virginie LAVAL à la Présidence de l'université de Poitiers ;
- VU la décision cadre relative aux élections par voie électronique du 20 mars 2023 ;
- VU l'arrêté de composition du Comité électoral consultatif en date du 20 décembre 2022 ;

- VU l'arrêté n° DS 04-09-2023-03 portant délégation de signature, Monsieur Przemyslaw SOKOLSKI, Directeur des affaires juridiques, Monsieur Nicolas BOISTAY, Directeur général des services adjoint, Services centraux – Processus électoraux ;
- VU l'arrêté de composition du Comité électoral consultatif en date du 20 décembre 2022 ;
- VU la délibération n° CA-10-07-2023-04 portant actualisation des Statuts de l'Université de Poitiers ;
- VU la délibération n° CA-26-11-2021-03 en date du 26 novembre 2021 portant adoption du règlement intérieur de l'UP ;
- VU la délibération n° CA-22-11-2019-02 en date du 22 novembre 2019 portant Statuts de l'ENSI de Poitiers ;
- VU l'arrêté électoral n°2023-10-27-6 ;
- VU l'avis du Comité électoral consultatif en date du mercredi 15 novembre 2023 ;

## ARRÊTE

### Article 1<sup>er</sup> :

La liste de candidature qui suit est déclarée recevable pour les scrutins prévus lors l'élection du 28 au 30 novembre 2023, et est arrêtée comme suit :

#### Pour l'ENSI Poitiers

- Collège usager(ère)s
  - o La liste « Les ratons laverts »

### Article 2 :

La liste de candidatures recevable est annexée au présent arrêté.

### Article 3 :

Le directeur de l'ENSI Poitiers ainsi que sa responsable administrative sont chargé(e)s de l'exécution du présent arrêté qui est porté à la connaissance des électeur(rice)s par voie d'affichage et tenu à leur disposition sur les lieux de vote.

### Article 4 :

Le présent arrêté s'applique dès sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.



P/le Président de l'université  
et par délégation,  
Le Directeur des affaires juridiques

Fait à Poitiers, le 15 novembre 2023

**Virginie LAVAL**

**Przemyslaw SOKOLSKI**

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le

17/11/2023

## Annexe : Liste recevable

Nom : Les ratons laverts

Soutien : /

1	Monsieur	Marc-Aurèle	BONNIN HUGUES	Titulaire
2	Madame	Constance	BERTRAND	Titulaire
3	Monsieur	Florent	GERBAL ( <i>Délégué de liste</i> )	Titulaire
4	Madame	Julia	CLEMENT ECHEVERRIA	Titulaire
5	Monsieur	Benjamin	CARCELES	Titulaire
6	Madame	Anastasia	ALACHOUZOS	Titulaire
7	Monsieur	Alexandre	CHAREYRON	Suppléant(e)
8	Madame	Shayane	THIMM	Suppléant(e)

**Profession de foi : NON**